

Bilan d'activité de la Commission de Coordination

Chères adhérent-e-s,

Le bilan que nous vous présentons aujourd'hui pourra paraître réduit, mais il nous a fallu relancer la machine après plusieurs mois de paralysie, et cela avec un effectif de plus en plus réduit, Jérémie et Matthieu ayant été rappelés par leurs activités professionnelles.

Depuis les 18R de Rennes, nous avons travaillé non seulement à la résolution de l'actuelle crise statutaire que nous traversons, mais aussi à son dépassement, par la constitution de nouveaux projets.

En premier lieu, puisque c'est le principal travail qui nous a été attribué pour ce semestre, nous avons écrit un projet de réforme statutaire et réglementaire, strictement dans le cadre des résolutions des 18R, avant de vous l'envoyer pour amendements, afin que ce projet soit discuté aux cours des rencontres qui s'ouvrent en ce moment.

La ComCo a aussi au cours de ce semestre préparé un projet concernant le recueil des coordonnées des professionnels de santé LGBT-friendly et leur sensibilisation, projet qui va vous être présenté au cours de ces rencontres.

Concernant EDVIGE, avant que le décret qui le créait ne le soit retiré le 20 novembre 2008, les associations membres de la Fédération ont souvent été, au niveau local, en première ligne contre ce fichier, par la diffusion de tracts, l'organisation de manifestations ou l'envoi de lettres aux parlementaires, dont plusieurs modèles ont circulé sur le forum des référent-e-s. La Fédération, dans le cadre de la résolution IC/18R/02, a envoyé un communiqué de presse, participé à la saisine inter-associative de la Halde, et a donné 100€ (à l'instar de nombreux membres de la Fédération) pour aider le Collectif Contre l'Homophobie à payer les frais d'avocat lié au recours devant le Conseil d'État.

La Fédération a aussi signé un appel pour défendre la laïcité, à l'occasion de la venue du pape Benoît XVI à Paris du 12 au 15 septembre 2008, en accord avec la résolution IC/18R/04.

Concernant la lettre envoyée à la présidence de la République (selon la résolution IC/17R/C5), concernant le refus de l'Union Civile, une réponse en date du 29 août a été reçue. Dans ce courrier, transmis au référent-e-s le 17 septembre, le chef du cabinet signale que le courrier a été transmis à la Ministre de la Justice Rachida Dati.

Quant à notre participation aux organismes dont nous sommes membres, la Fédération a assisté, le 28 novembre, représentée par David Auerbach-Chiffirin et Stéphanie Nicot à la deuxième réunion du comité LGBT de la HALDE. Matthieu Chaimbault a lui assisté au conseil d'administration du RAVAD le 28 novembre 2008.

La Commission de Coordination espère que ces 19R seront l'occasion pour la Fédération de mettre fin à la crise qui la handicape depuis de longs semestres, et que celle-ci pourra de nouveau aller de l'avant avec efficacité, et sérénité.

La Commission de Coordination.